



## COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

### **PROCES VERBAL N°8 DU 23.04.2024 MANDAT 2020-2024 - SAISON 2023/2024**

**PRESIDENT:** M. CASTEL Frédéric

**PRESENTS :** MM. GOMAS Olivier, MEMBRADO Yann et PEREIRA José

**EN VISIO :** MM. DALLA POZZA Pascal, DE FARIA Thomas, DELANDHUY Raphaël et RAYBAUDI Thierry (représentant des arbitres au CoDir)

**EXCUSÉ :** M. MEZRICHE Toufik

Le Président Frédéric CASTEL ouvre la séance à 18h45.

## I/ PREAMBULE- APPROBATION PROCES-VERBAL ET AUDITIONS

### **1.1 PREAMBULE :**

La C.D.A. exprime ses plus sincères condoléances à la famille de Vincent GUICHETEAU qui nous a quitté dernièrement. Vincent après une carrière de joueur au RCCT et aux NOES est devenu arbitre puis observateur. Il a œuvré au sein de l'UNAF et prouvé maintes et maintes fois qu'il était un vrai amoureux du ballon rond. Le football en général et l'arbitrage en particulier a perdu un grand serviteur.

La C.D.A. apporte son soutien à nos arbitres rencontrant des soucis de santé dont certains (A. Perez et D. Derenne) vont devoir subir une intervention chirurgicale. La C.D.A. espère les revoir tous au plus vite sur les aires de jeu.

### **1.2 APPROBATION PV**

Le Procès-Verbal N°7 a été approuvé par messagerie électronique.

### **1.3 AUDITIONS**

V.R. est reçu à 18h45. Le temps d'échanges permet une mise au clair de sa situation. La C.D.A. lui fera parvenir sa décision ainsi qu'à son club.

M.N., A.E. et T.R. sont absents à leur convocation de ce soir. La C.D.A. leur communiquera ainsi qu'à leur club ses décisions.

Bruno BASLER, arbitre du District de l'Yonne, désireux de venir officier dans l'Aube, est reçu à sa demande. La C.D.A., après avoir écouté les motivations de notre collègue, lui a expliqué son fonctionnement.

T.A, Y.Z., N.K. et S.W. sont reçus afin de reprendre avec eux les attentes de la C.D.A. en termes de postures ou comportements lorsqu'ils sont désignés en qualité d'officiel.

Le Président du F.C. St Meziery est reçu afin de pouvoir solutionner la situation d'un de ses arbitres empêché d'assister à cette audition. Les échanges donnent un éclairage permettant de mieux comprendre la situation de notre collègue. La C.D.A. communiquera au club ainsi qu'à l'arbitre concerné sa décision.

## II / COURRIELS RECUS

Le 19.03 Redouane SGHIR informe ne pouvoir officier que sur l'agglomération car non véhiculé.

Le 19.03 Matthieu CANOT, secrétaire de l'E.S.N.A., présente les excuses de son club suite au comportement d'un de ses joueurs envers l'arbitre d'un match de son équipe B. L'arbitre concerné est informé des excuses faites.

Le 20.03 José PEREIRA après avoir reçu une invitation par le D.A.F. à une journée au Centre National du Football à Clairefontaine demande à l'instance les critères retenus pour sélectionner les bénévoles à ce moment de convivialité. Les réponses apportées lui permettent d'accepter cette invitation.

Le 23.03 Christophe VAUTHIER, orienté par Patrick PONSONNAILLE, Président de la C.R.P.A., demande comment devenir arbitre. Jose lui donne les informations utiles pour participer à une prochaine F.I.A.

Le 23.03 Souleymane WATARA communique une nouvelle adresse mail.

Le 23.03 Lana MATRY rapporte les propos tenus par un arbitre.

Le 24.03 Jules BALGUY signale à la C.D.A. des éléments disciplinaires qui sont transmis à la commission compétente.

Le 24.03 Bruno BASLER, arbitre du district de l'Yonne, demande la procédure à suivre pour faire transférer son dossier dans l'Aube. Le process à suivre lui est expliqué.

Le 25.03 Alice RAYBAUDI envoie ses nouvelles coordonnées bancaires.

Le 25.03 Alexandre VERMEERSCH, professeur d'E.P.S. à Marie Curie, sollicite un arbitre futsal pouvant accompagner une équipe féminine au championnat U.N.S.S. le 27.03. Au regard du délai imparti, la C.D.A. ne peut accéder à sa demande.

Le 25.03 Patrick MARIVAL relate un évènement d'après match sur une rencontre où il était en tutorat.

Le 25.03 Matthieu COTTIAS sollicite le service informatique de la ligue car il n'arrive pas à accéder à son portail des officiels.

Le 26.03 l'Etoile de Lusigny signale l'attitude d'un arbitre durant un match de D2.

Le 26.03 l'Amicale de St Germain demande la désignation d'un trio et d'un délégué pour le 31.03.

Le 28.03 David PIMENTA, J.S. Vaudoise, demande la désignation d'un arbitre sur son équipe U15R2. Thierry fait le nécessaire.

Le 28.03 Abdessamed HARBOULI met en copie la C.D.A. de son recours à la sanction posée par la Commission des Compétitions.

Le 29.03 Matthieu COTTIAS, Président du Trainel F.C., signale que son équipe 2 ne pourra pas se rendre à son match du 30.03.

Le 30.03 Abderrahmane FEZOUA met en copie la C.D.A. de l'envoi d'une feuille de match papier suite à un souci avec la F.M.I. en U18.

Le 30.03 le F.C. Bréviandes déclare forfait pour son match du 31.03. L'élue de permanence du District regrette l'aspect tardif de cette annonce.

Le 30.03 Patrick MARIVAL fait un retour suite au déroulé d'après match durant une observation.

Le 31.03 Titouan ALEXANDRE informe avoir constaté, en compagnie de son tuteur, l'absence d'une équipe sur la rencontre qu'il devait diriger.

Le 31.03 Lhaoiri EL IDRISSE met en copie la C.D.A. de l'envoi de ses rapports disciplinaires.

Le 01.04 Matthieu COTTIAS, Président du Trainel F.C., met en copie la C.D.A. d'une demande de programmation des rencontres de son club du 07.04.

Le 01.04 Olivier GOMAS fait remonter au D.A.F. un souci de F.M.I. suite à un tutorat.

Le 02.04 Guillaume BELDJOURDI met en copie la C.D.A. de son excuse d'absence à convocation par la Commission de Discipline.

Le 03.04 Philippe POUJOL, Président du Foyer Barséquanais, demande des explications à la non désignation d'un de ses arbitres. José lui apporte les explications demandées.

Le 04.04 Abdessamed HARBOULI met en copie la C.D.A. d'un rapport disciplinaire.

Le 08.04 David DESPRET met en copie la C.D.A. de son envoi d'un rapport disciplinaire. Il relate également les difficultés et lacunes d'un A.A.

Le 08.04 Bruno PICHON, Secrétaire de l'E.S.N.A., met la C.D.A. en copie de la confirmation des réserves d'avant match sur une rencontre U16 du 06.04. Cédric BOUGÉ lui réclame un rapport complémentaire en lien avec le refus de prendre en compte une demande de réserve technique.

Le 08.04 Nabil KADDACHE fait part du déroulé d'une rencontre dans le cadre de la Finale Départementale du Festival U13.

Le 08.04 Ali LEBRAZI, éducateur à l'Etoile chapelaine, donne son point de vue sur le déroulement d'un match du 07.04 en D2.

Le 10.04 Amandine BASLER demande des explications sur les délais de défraiement.

Le 11.04 Michel DOUINE, secrétaire du F.C. Morgendois, rappelle une décision de la Commission de Discipline demandant la désignation d'un arbitre et un délégué sur le match du 14.04 U.S.C.N. / F.C. MORGENDOIS. José corrige cet oubli.

Le 13.04 Khalid IDOUBELKHEIR transmet ses nouvelles coordonnées bancaires.

Le 14.04 David MATHURIN pose une question d'ordre règlementaire en lien avec le type de protégé tibia autorisé à laquelle notre D.T.A. répond.

Le 14.04 Toufik MEZRICHE rédige un rapport disciplinaire.

Le 14.04 Timéo CHEVALIER fournit un R.I.B. pour mise à jour de son dossier administratif.

Le 14.04 le F.C. BUCEY signale l'absence de l'arbitre désigné sur son match. L'arbitre initialement désigné sur cette rencontre a été retiré à la dernière minute pour répondre à un match prioritaire.

Le 15.04 Nabil BOULACHEB signale une difficulté d'utilisation de la F.M.I. durant un tutorat.

Le 15.04 Eric RAYBAUDI, Président de l'Etoile de Lusigny, attire l'attention de la C.D.A. et du D.A.F. suite au déroulé d'un match de D2 en date du 14.04.24.

Le 17.04 Eric RAYBAUDI, Président de l'Etoile de Lusigny, dépose des demandes d'arbitres que la C.D.A. essaiera de satisfaire en fonction de ses moyens disponibles.

Le 18.04 Hassan LACHHAB, éducateur, donne des explications à la situation d'un jeune arbitre.

Le 18.04 Samuel PEDRO explique son absence à convocation en Commission de Discipline et produit un écrit répondant aux attentes de ladite commission.

Le 20.04 Abdessamed HARBOULI signale les difficultés rencontrées avec la F.M.I.

Le 21.04 David MATHURIN et Toufik MEZRICHE mettent en copie la C.D.A. de l'envoi de leur rapport disciplinaire.

Le 21.04 Tom BERTRAND communique ses coordonnées postales pour une mise à jour de sa situation.

Le 21.04 Vincent TEIXEIRA met en copie la C.D.A. de son envoi d'un rapport disciplinaire.

Le 21.04 Sébastien CALMELS informe avoir dû changer d'A.A. suite à la blessure de ce dernier.

Le 23.04 Amandine BASLER communique ses nouvelles coordonnées téléphoniques pour une mise à jour de sa fiche de renseignements.

### **III / INFORMATIONS**

#### **1/ LIGUE / C.R.A.**

##### **1.1 LIGUE**

Les services informatiques de la ligue signalent le 08.04 une tentative de phishing détectée.

##### **1.2 C.R.A.**

La C.R.A. annonce l'organisation d'une formation d'initiateur en arbitrage 1<sup>er</sup> degré à Reims le 23.06 à laquelle la C.D.A. va essayer d'envoyer un maximum de candidats. A cet effet, la C.D.A. sonde un panel d'arbitres pouvant être intéressés.

Matthieu LOMBARD, en prévision des F.I.A. de la saison prochaine, demande un état des lieux des besoins pédagogiques. Frédéric lui répond.

Le 29.03 la C.R.A. demande à l'ensemble des arbitres désignés sur les terrains aubois de procéder à une minute de silence durant le weekend de Pâques en mémoire de Vincent GUICHETEAU.

Les 9 et 10.04 Anthony USTARITZ, C.T.A., relève des erreurs d'interprétation des consignes de la C.R.A. de la part de nos Jeunes Arbitres évoluant sur des compétitions de Ligue. La C.D.A. fait un rappel aux arbitres officiant au niveau ligue des consignes de la C.R.A.

## **2/ DISTRICT / C.D.A.**

### **2.1 DISTRICT**

Le 20.03 Cédric BOUGÉ réclame l'envoi d'un R.I.B. à Tom BERTRAND et propose à Maxime SYREN de se rapprocher de son club pour mettre à jour sa situation.

Le 21.03 Jean-Pierre LEFEBVRE demande des précisions en lien avec les observations réalisées. Pascal lui apporte une réponse.

Le 25.03 Le D.A.F. demande à la ligue la délivrance de la licence de Jean WISSON. Il transmet à la C.D.A. une information de la F.F.F. relative à la mise en place des modalités de candidature aux catégories A.F. F.E. 2 et J.A. F.F.E. (filiale féminine de la F.F.F.).

Le 28.03 le D.A.F. demande à l'ensemble des acteurs du football aubois de procéder à une minute de silence durant le weekend de Pâques en mémoire de Vincent GUICHETEAU.

Le 05.04 la Commission de Discipline demande un complément d'information à un arbitre suite à des sanctions disciplinaires.

Le 05.04 la Commission de Discipline transmet à la C.D.A. le mail de Dylan DAIAN du Ervy F.C. suite à un match du 30.03 en U14.

Jean-Paul André, Membre du Pôle Jeunes, rédige un rapport suite au déroulé d'une rencontre sur la Finale Départementale du Festival U13.

L'instance D.A.F., à travers ses différentes commissions, tient informée la C.D.A. des tirages au sort des coupes départementales ou toutes modifications apportées aux différentes compétitions organisées sur son territoire.

Le 18.04 la Commission de Discipline demande un complément d'information à un arbitre suite au déroulé de son match. Les écrits sollicités sont produits le jour même.

### **2.2 C.D.A.**

La C.D.A. est régulièrement informée des modifications apportées aux compétitions départementales jeunes ou adultes (forfaits, parfois de dernière minute, reports de matchs, changements de terrain ou d'heures du coup d'envoi, ...) ainsi que des éventuelles convocations ou sollicitations de nos arbitres.

Raphaël fait un retour sur le déroulé de la Finale Départementale du Festival U13 où il a représenté la C.D.A.

La C.D.A. retient la date du 25 mai, sur une finale des jeunes, pour réaliser la première partie de la formation d'observateur.

La C.D.A. va envoyer 6 candidats à la prochaine formation de formateur F.I.A. qui se déroulera le 23 juin à Reims.

José fait le point de l'avancée des travaux du groupe de mise à jour du R.I. de la C.D.A.

La C.D.A. définit les critères permettant de procéder aux futures désignations pour les finales jeunes et adultes.

**La C.D.A. rappelle aux arbitres désignés en jeunes qu'ils sont tenus de faire périodiquement du tutorat / observation. Elle rappelle également à l'ensemble des arbitres que lorsqu'une indisponibilité est posée, il est interdit d'apparaître sur une F.M.I. en qualité d'arbitre, même bénévole.**

La C.D.A. est saisie pour le match E.S.N.A. / A.G.T. en U16 par la Commission des Compétitions après le courrier de l'A.G.T. qui s'est vu refuser par l'arbitre bénévole de la rencontre la possibilité de déposer une réserve technique. Au regard des éléments portés à la connaissance de la commission, il est décidé que l'arbitre bénévole aurait dû accepter la réserve technique qui aurait été recevable sur la forme car posée en respectant la procédure. Cette même réserve technique n'aurait pas été recevable sur le fond car, au regard des éléments portés à la connaissance de la C.D.A. à travers les différents rapports, il s'agit d'un fait de jeu laissé à l'appréciation et à la souveraineté de l'arbitre de la rencontre.

## IV / DESIGNATIONS

Au 23 avril 2024, le District compte 131 arbitres désignables.

### **4.1 ADULTES**

Le 19.03 Albi AHMETI est désignable.

Le 20.03 et le 26.03 Théo BUNK signale être indisponible pour raison professionnelle.

Le 20.03 Claude VANDEWALLE, Charmont / Longsols, dépose une demande d'arbitre pour le 14.04.

Le 22.03 Franck MILESI constate une erreur de désignation pour le 1<sup>er</sup> avril que José corrige.

Le 26.03 Maxime VERDIER envoie un C.M. d'indisponibilité pour le week-end de Pâques.

Le 29.03 José sollicite des précisions à la Commission du Statut de l'Arbitrage suite à la publication du dernier Procès-Verbal de ladite commission. Cédric lui donne les informations demandées.

Le 30.03 Aurélien LECHIEN signale l'absence d'un A.A. à qui une explication est demandée.

Le 31.03 Thierry ANGLADE annonce une blessure de dernière minute.

Le 31.03 Fabrice DESTIVELLE demande à intégrer le corps des A.A. pour la fin de saison.

Le 01.04 Norbert THOUVENIN signale s'être blessé durant la première mi-temps de son match.

Le 03.04 Sébastien CALMELS relève une désignation incompatible avec sa situation.

Le 07.04 Cyril THOMASSIN déclare son absence à désignation pour raison familiale avec un C.M.

Le 09.04 Matar N'DIAYE informe qu'un souci de santé l'a empêché de se rendre à une désignation. Il exprime ses réticences suite à une désignation à venir.

Le 16.04 Jean FRAUMENS constate une désignation incompatible avec sa situation que José corrige.

Le 16.04 David DESPRET demande le retrait d'une désignation.

Le 23.04 Jonathan NOUALHAGUET donne une explication à ses retours tardifs ou absences à désignations.

## **4.2 JEUNES**

Thierry informe et relance les 8 Jeunes Arbitres retenus pour la Finale Départementale du Festival U13 qui se déroulera le 06.04. Il leur communique les modalités pratiques de cette manifestation. En raison d'un souci d'accès au portail des officiels, Thierry communique à Amandine BASLER ses désignations à venir. Le problème d'accès au portail des officiels est résolu le 25.03.

Le 20.03 Matthieu LAMBOT produit un C.M. de reprise.

Le 20.03 Francis VOGEL, Président de la J.S.F.C. St Julien, demande des explications pour la non-désignation de l'un de ses Jeunes Arbitres. Thierry lui fait une réponse le 21.03.

Le 20.03 Rayan ARBAOUI propose ses services pour le 1<sup>er</sup> avril. Thierry lui répond le 24.03.

Le 23.03 Jean-Paul NOBLOT signale l'absence du jeune stagiaire qu'il devait accompagner.

Le 23.03 Lana GEORGE prévient d'une indisponibilité pour le 06.04. Thierry lui rappelle les conditions requises pour pouvoir être indisponible.

Le 23.03 Vianney ROYER informe arrêter de porter le maillot noir pour cette saison.

Le 26.03 Tom LEROY et Elsa PIMPERNET produisent un C.M. d'indisponibilité. La C.D.A. leur souhaite un prompt rétablissement.

Le 26.03 Amin ESSAHLI signale son absence à désignation du 06.04.

Le 27.03 Arthur PETIOT relève une désignation incompatible avec sa situation.

Le 28.03 Aurélien LECHIEN demande le retrait d'une désignation pour le 06.04.

Le 28.03 Amin ESSAHLI indique une absence à désignation le 01.04.

Le 28.03 Matthieu LAMBOT annonce une indisponibilité de dernière minute pour raison familiale.

Le 29.03 Alexis WISS fait savoir qu'il ne peut assurer son match du 30.03.

Le 29.03 Yassine ZARIOH demande à être accompagné car il éprouve des difficultés. Il annonce son absence une désignation du 30.03 le jour même.

Le 30.03 Tom STAB envoie un C.M. de reprise.

Le 31.03 Titouan ALEXANDRE signale une indisponibilité pour le 06.04. Thierry lui rappelle les modalités pour poser une indisponibilité.

Le 01.04 Alice RAYBAUDI fournit un C.M d'indisponibilité.

Le 03.04 Nabil KADDACHE annonce son absence à désignation du jour pour raison de santé.

Le 03.04 Lana GEORGE informe de son indisponibilité du 06.04 pour des raisons scolaires.

Le 04.04 Adrien GONZALES produit un C.M. d'indisponibilité.

Le 05.04 Nahil DJEMAA demande le retrait de ses prochaines désignations car il souhaite se concentrer sur ses révisions de fin d'année d'étudiant.

Le 06.04 Florent BERNARD signale une indisponibilité pour le 13.04 pour raison scolaire.

Le 08.04 Raphaël DELANDHUY demande le retrait d'une désignation pour raison professionnelle.

Le 10.04 Adrien MALICKI signale une impossibilité de se rendre à une désignation.

Le 10.04 Nolan LEGERE demande de l'aide suite à un souci d'accès à l'application des désignations. Thierry lui précise ses désignations à venir. Nolan se met à la disposition de la C.D.A. suite à l'annulation d'une désignation.

Le 11.04 Roihim DANIEL remarque une désignation incompatible avec sa situation.

Le 11.04 Lana GEORGE demande à bénéficier d'un accompagnement pour son match du 20.04.

Le 14.04 Dylan FLEURIOT constate une désignation incompatible avec sa situation que Thierry corrige.

Le 16.04 Yoan SZKUDLAREK produit un C.M. de reprise.

Le 16.04 Lana GEORGE corrige une date d'indisponibilité.

Le 16.04 Thomas GIL envoie un C.M. de prolongation d'indisponibilité.

Le 16.04 Amandine BASLER demande des renseignements sur le festival U13 sur lequel elle est désignée lors de la finale régionale du 4 - 5 mai. Thierry lui communique les informations utiles.

Le 20.04 Yanis VELAY demande des explications au fait de ne plus avoir de désignations. Thierry lui fait une réponse le 21.04.

Le 21.04 Erwan LOBREAU demande un retrait d'une désignation pour raison de mobilité.

Le 22.04 Elise MALICKI annonce une indisponibilité de dernière minute car elle est retenue pour une détection en qualité de joueuse.

Le 22.04 Raphaël DELANDHUY demande le retrait d'une désignation pour raison professionnelle.

### **4.3 OBSERVATIONS – TUTORATS – FOOT DIVERSIFIE**

Le 21.03 Patrick MARIVAL demande l'envoi de la trame du rapport d'observation qu'il aura à remplir. Il alerte le 25.03 sur les difficultés d'un Jeune Arbitre qu'il a accompagné.

Le 24.03 Olivier, sur la base d'un rapport d'observation, met en évidence la nécessité de la formation d'observateur.

Le 26.03 la C.D.A dispose d'un nouvel observateur en la personne de Jean WISSO, nouvellement arrivé dans l'Aube.

Le 28.03 Pascal est sollicité par Aymerick GROSSELIN, F.F.S.U., pour la désignation d'arbitres Futsal pour une compétition se déroulant à Dijon. La C.D.A. ne peut donner suite à cette demande car ayant lieu hors du département.

Le 29.03 Antonine HERVET, F.F.S.U., sollicite la désignation d'un arbitre pour la Finale Académique de Football Universitaire se déroulant à Troyes le 11.04. Pascal répond favorablement à la demande. Le 31.03 Jean-Michel MAINGAUT signale qu'en raison de l'absence d'une équipe, il n'a pas pu réaliser son observation du 30.03.

Le 01.04 Jean WISSON constate que sa licence d'observateur est encore rattachée au District d'Alsace. Cédric fait le nécessaire.

Le 01.04 Hervé PIMPERNET fait savoir qu'il n'a pas pu terminer son observation suite à la blessure de l'arbitre à qui la C.D.A. souhaite un prompt rétablissement.

Le 02.04 Fabien CHOLLIER fait acte de candidature pour la fonction d'observateur / tuteur. La C.D.A. valide sa candidature et demande son inscription sur la liste des observateurs / tuteurs.

Le 03.04 Olivier GOMAS alerte Yann et José au sujet d'une désignation nécessitant d'être revue. Il signale le 04.04 une désignation pour le 14.04 incompatible avec sa situation que Yann corrige.

Le 07.04 Olivier est sollicité par Sébastien BOURDIER suite à une impossibilité de saisie de son rapport d'observation. Olivier échange avec les services informatiques de la ligue pour trouver une solution.

Le 09.04 Jean-Michel MAINGAUT confirme avoir bien réalisé ses deux observations sur le weekend.

Le 11.04 Lana GEORGE demande à bénéficier d'un tuteur sur une de ses premières désignations.

Yann envoie régulièrement au D.A.F. les relevés des observations / tutorats réalisés.

Le 14.04 Jean Michel MAINGAUT confirme avoir bien réalisé ses deux observations dans le weekend.

Le 20.04 Thierry ANGLADE signale un Jeune Arbitre avec un potentiel intéressant.

Le 23.04 Hervé PIMPERNET signale avoir observé un arbitre avec un potentiel intéressant.

Yann fait parvenir au D.A.F. le listing mensuel des tutorats et observations réalisés.

Pascal, Yann et Olivier font le point sur l'avancée des observations qui sont en bonne voie. Ils établissent une liste des arbitres nécessitant une dernière observation avant validation.

## V / E.T.D.A.

### **5.1 GROUPE PERFECTIONNEMENT**

Raphaël va envoyer un dernier questionnaire avant la trêve.

### **5.2 REFERENTS ARBITRES**

Les référents restent à la disposition des arbitres de leur groupe.

### **5.3 F.I.A.**

Les dates des prochaines F.I.A. seront présentées à la prochaine C.D.A.

## **5.4 PROMOTIONNELS**

Thierry va s'organiser afin de pouvoir revoir nos promotionnels.

## **VI/ TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES**

José questionne sur l'avancée de la labélisation du pôle d'entraînement. Ce sujet devrait être abordé lors d'un prochain CoDir.

Frédéric demande s'il convient de maintenir le projet d'organiser une C.D.A. délocalisée. Le club accueillant maintient la mise à disposition de ses installations.

Raphaël fait acte de candidature au poste de responsable de l'E.T.D.A.

L'Ordre du Jour étant épuisé, le Président de la C.D.A. Frédéric CASTEL, lève la séance à 22H55.

La prochaine réunion est fixée au 22.05.2024 à 18H30 ou sur convocation des membres.

***Pour la Commission Départementale de l'Arbitrage,***

***Le Président,***

***M. Frédéric CASTEL***

***Le Secrétaire,***

***M. José PEREIRA***

Les décisions de la ***Commission Départementale de l'Arbitrage*** peuvent être frappées d'appel devant la Commission d'Appel compétente (District) dans un délai de 7 (SEPT) jours à compter du jour de leur publication sur le site Internet du District Aube de Football (<http://district-aube.fff.fr>) (RG. FFF. Article 182, 188 à 190 – Article 3.4.1 de l'annexe 2)